

soirée « Forum »

Compte-rendu de la soirée Forum « Nos élus à l'écoute du quartier »

le 22 mai 2007 de 20h à 22h15

Notes de Sandrine Gilliéron – UAC St-Jean/Charmilles

Présents : Michèle Künzler (Verts), Christiane Camporini (Radical), Mathias Buschbeck (Verts), Sandrine Burger (Verts), Marie Chappuis (PDC), Sophie De Weck (Verts), Jean-Louis Fazio (PS), Nicole Valiquer (PS) - *Excusés* : Anne Moratti-Jung et Claudia Heberlein

Présentation des élus

Michèle Künzler :

Je suis active dans le quartier et conseillère municipale depuis de nombreuses années, je me suis toujours beaucoup impliquée dans les relations avec les habitants.

Une de mes intentions à moyen terme est de promouvoir un écoquartier à St-Jean.

Christine Camporini :

Je travaille dans les ressources humaines et pratique la médiation dans les rapports de travail. Je trouve que dans tous les milieux de notre société il y a beaucoup de gâchis humain, qui pourrait être évité par un accompagnement. Je pense entre autres à un accompagnement des parents qui leur donne envie de s'investir, de se responsabiliser. Les problèmes de parking et de sauvegarde de l'environnement dans le quartier font partie de mes préoccupations.

Mathias Buschbeck :

Je suis élu pour la deuxième fois. Mes premières préoccupations concernent l'aménagement, mais aussi la jeunesse et les sports. A ce sujet, je suis très content que les deux domaines se retrouvent dans le même département, ce qui contribuera à une politique plus cohérente.

Sandrine Burger :

J'ai été très active dans les milieux associatifs et je souhaite une politique plus directe, concrète, en réfléchissant à la meilleure manière de travailler ensemble, politique et habitants.

Marie Chappuis :

Je suis particulièrement sensible à l'aménagement de l'espace public, par exemple la plaine de Plainpalais, la rade. Les domaines qui m'intéressent tout particulièrement sont l'information à la population, l'éducation, la petite enfance.

Sophie De Weck :

J'ai 46 ans, j'ai une fille de 25 ans, je suis avocate. Je travaille à F-Information dans les consultations juridiques. J'effectue des médiations lors de conflits interpersonnels au travail. Je constate régulièrement que l'on exige de plus en plus des gens en leur donnant de moins en moins, je suis constamment confrontée à toutes sortes de difficultés humaines. J'habite le quartier depuis 1 an, j'ai été conseillère municipale à Meyrin durant 7 ans. Je me suis engagée dans la politique après avoir

soirée « Forum »

été active dans le milieu associatif parce que c'est le politique qui détient l'argent, qui prend les décisions. C'est là que s'opèrent les choix de société, et je souhaite contribuer à un projet de société. Je suis attirée par la diversité culturelle de ce quartier et sa vie associative très riche.

Jean-Louis Fazio :

Je suis menuisier de métier, je suis conseiller municipal depuis 6 ans. J'ai décidé de faire de la politique pour défendre les intérêts des personnes handicapées. Je suis membre de l'association des habitants « Délices-Voltaire ». J'y ai participé avec René Grand aux démarches pour obtenir une salle pour les habitants au Clos Voltaire, et j'ai rassemblé des signatures pour l'achat du bâtiment 99, rue de Lyon par la Ville de Genève.

Nicole Valiquer :

Je vous remercie vivement pour votre invitation. J'habite le Seujet et en tant que maman, j'ai eu recours aux centres aérés de la Maison de Quartier de St-Jean. Je suis sociologue et après avoir longtemps travaillé dans une école d'architecture, j'ai travaillé sur la question de la politique sociale du logement à l'ancien DAEL, sous la responsabilité de Laurent Moutinot, avec lequel je collabore actuellement au département des institutions. Je suis particulièrement intéressée par l'aménagement et le droit au logement. J'ai milité avec des associations d'habitants, entre autres à la Jonction, et j'ai des liens avec des organismes syndicaux. Je souhaite que nous aménagions des espaces de qualité.

Questions aux élus

Première série de questions

- 1. Est-ce possible de demander le référendum d'une décision du conseil municipal ?**
Réponse : Oui, c'est possible, il faut récolter 4000 signatures dans un délai de 40 jours.
- 2. Au ch. des Sports, la zone 30 n'est jamais respectée. Que peut-on faire à part mettre un radar indicatif ?**
- 3. Respect des TPG : en campagne, ils sont moins sales. La musique des MP3 est trop forte.**
- 4. Pourquoi ne pas permettre le stationnement des 2 roues dans les virages ? Pourquoi ne pas faire un tour du quartier pour un diagnostic ?**
- 5. Quand pourra-t-on à nouveau accéder au Bois de la Bâtie ?**
- 6. Etait-ce vraiment nécessaire d'abaisser 4 trottoirs à la rue Charles-Giron ?**
- 7. Quel est le coût final de l'aménagement de cette zone 30 ? Ne pouvait-on pas faire plus simple ?**
- 8. Il semble que trop de macarons sont distribués, on ne trouve pas de place de parking !**

soirée « Forum »

Réponses

2.

Nicole Valiquer :

Je vous rappelle les limites de compétences du conseil municipal, les mesures concernant la circulation sont du ressort de l'office cantonal de la mobilité, nous ne pouvons que donner un préavis sur les projets, à chaque fois la commune entre en négociations avec le canton. Nous avons envisagé plusieurs projets de zone 30. Pour exemple aux Pâquis, nous avons des difficultés à faire respecter la zone 30, d'où un problème de sécurité. Il faudrait s'inspirer des aménagements de Bâle et Zürich où ça fonctionne. Les panneaux et gendarmes couchés ne suffisent pas. Et on doit bien indiquer qu'il n'y a pas de passage piéton. En Suisse allemande la texture des sols varie en zone 30. Les aménagements expliquent de manière flagrante la présence de la zone 30. L'administration doit continuer à aller voir les aménagements dans d'autres régions. Mais il ne faut pas oublier qu'il existera toujours des conflits d'intérêts entre les différents usagers !

Mathias Buschbeck :

La ville de Genève doit demander l'autorisation cantonale pour opérer des vérifications de vitesse, elle ne le fait pas souvent. Le coût de l'aménagement de la zone 30 à St-Jean vous sera transmis. Un crédit est voté pour l'aménagement de la rue de St-Jean. Dans le quartier test de la Roseraie, nous avons constaté que les gens sont plus attentifs lorsqu'on supprime les passages piétons. Concernant les abaissements de trottoirs, il faudrait réfléchir s'il n'y a pas de solutions plus simples... ?

Christine Camporini :

Il est clair que subtiliser des places de parc provoque une réaction émotionnelle de la population. Il est vrai que ce n'est pas écologique de tourner dans le quartier pour trouver une place. Dans certains quartiers il n'y a pas assez de possibilités de parking privé, est-ce le cas à St-Jean ? Mais plus que la suppression des places de parc en tant que tel, j'ai l'impression que la population a eu l'impression de « hurler dans le désert » par rapport à la suppression des places de stationnement.

Dans les bus, il n'y a plus de poubelle, c'est un vrai problème. Concernant le respect des lieux, par exemple le problème des jeunes qui mettent les pieds sur les sièges, cela peut être dû à des valeurs qui ne sont pas toujours transmises par les parents. Au travers du sport et dans les maisons de quartier, on peut aider ces jeunes à respecter l'environnement et les autres.

Marie Chappuis :

La zone 30 est surtout nécessaire aux abords des écoles pour la sécurité des enfants. On a tendance à créer une immense toile d'araignée de zones 30 au centre-ville. On risque d'en perdre en efficacité, et de provoquer une perte de respect de ces zones par leur recrudescence. De ce fait il vaut mieux faire respecter des emplacements précis. Il est tout simplement impossible de se parquer à St-Jean ! Il y a trop de rabaissements de trottoirs, selon moi.

Jean-Louis Fazio :

Pour les voitures, on pourrait prévoir un parking pour habitants, tel à Pré-l'Evêque.

Concernant l'accès au Bois de la Bâtie, la ville en a pour des centaines de milliers de francs. Le Conseil administratif doit faire une demande de crédit au conseil municipal, les travaux n'auront donc pas lieu avant le printemps 2008.

soirée « Forum »

Michèle Künzler :

Concernant l'avance de ces travaux (Bois de la Bâtie), les habitants doivent faire une pétition, nous avons certaines fois besoin de l'appui de la population ! (ce qui est fait le soir même)

concernant la saleté dans les TPG, l'augmentation des journaux gratuits produits inmanquablement dans toutes les villes des problèmes de récupération à organiser, par exemple par des poubelles de tri comme à Berlin. Sinon les journaux sont éparpillés et dans certaines villes ils bouchent les canalisations.

Concernant le stationnement, une étude a déjà été faite sur le quartier – voir site du forum. Sachez qu'il y a des places à louer à profusion aux Ouches et au Contrat-Social, ainsi que quelques unes aux Tilleuls (la fondation des parkings mentionne un tournus de 8 places libres). Elles coûtent, prix coûtant, fr. 160.—à fr. 180.--/mois (plus cher au Contrat-Social, car privé).

Olowine Rogg : concernant vos remarques ou questions aux autorités, sachez qu'il existe une rubrique « J'aimerais savoir » sur le site du forum. Nous pourrions œuvrer dans le sens d'un bilan des parkings sur le quartier.

Sophie De Weck :

La zone 30 correspond aux vœux d'une grande partie des habitants du quartier. Mais on ne peut pas tout avoir, et un quartier plus convivial avec des terrasses, moins de circulation, moins de bruit et autant de places de stationnement qu'avant. Il y a toujours des points positifs et négatifs à chaque choix d'aménagement.

Un macaron coûte frs 180.- par an, soit frs 16.- par mois, c'est infime. On ne peut plus prétendre, à ce prix, pouvoir parker devant chez soi dans l'espace public. Rechercher quelques places supplémentaires sur le quartier ? Pourquoi pas, mais ça ne va pas régler le problème qu'il y a fondamentalement trop de voitures, pour maintenir notre qualité de vie sur le quartier.

Alain Dubois :

Concernant les abaissements de trottoirs, sachez qu'ils découlent des résultats d'un groupe de travail rattaché au projet de zone 30. Avec l'âge, l'appareil locomoteur se dégrade, d'où l'utilité d'aménager les rues de manière à permettre la mobilité de nos aînés.

Les potelets proches des abaissements de trottoirs sont nécessaires pour empêcher des stationnements à ces emplacements.

Dans 1 an est prévu un bilan avec une commission d'habitants, concernant cette zone 30.

Deuxième série de questions

- 1. Poubelles trop petites au bord du Rhône, déchets abandonnés aux alentours, surtout en fin de semaine.**
- 2. S'agit-il d'une culture de copeaux dans les espaces verts, de plus clôturés, vers la rue de Miléant ? Pourquoi ne met-on pas du gazon ?**
- 3. À la rue de St-Jean, les trottoirs élargis ne pourraient-ils pas offrir plus de verdure ?**
- 4. Comment abaisser le trafic de drogue aux Jardins du Rhône, au chemin des Sports, Promenade Jean-Treina.**
- 5. Dans les hauts de St-Jean, ne sommes-nous pas les parents pauvres de la Délégation à la Jeunesse ?**

soirée « Forum »

- 6. Crèche de la rue de St-Jean : elle a coûté 7 millions, elle est magnifique, prévue pour 80 enfants, alors qu'actuellement il y a 30 enfants qui en bénéficient ! Pourquoi, alors que la demande des parents du quartier est forte ?**
- 7. Il manque des personnes diplômées sur le marché.**

Réponses

Jean-Louis Fazio :

En tant que membre du comité de la crèche du Lac, je suis aussi confronté à un problème de recrutement. La législation demande un certain pourcentage de personnes diplômées pour ouvrir des places. Actuellement le DIP a augmenté le nombre d'étudiants par volée (2 classes au lieu d'une, alors qu'il y a 4 ans il n'y avait qu'une classe par année scolaire, soit 30 élèves)

Marie Chappuis :

Nos normes d'encadrement sont très restrictives par rapport aux autres pays d'Europe. Une motion sera traitée prochainement au Grand Conseil, proposant un encadrement par un/e professionnel/le secondée par des mères de famille à temps partiel.

Jean-Pierre Keller :

Concernant la délégation à la Jeunesse, je peux vous assurer que notre quartier n'est pas le parent pauvre : 2 collaborateurs sur 12 au total en Ville de Genève sont actifs sur le quartier, et à 99 rue de Lyon, nous les rencontrons une à deux fois par semaine pour traiter des problèmes rencontrés à l'Europe. La Délégation à la Jeunesse fait le nécessaire avec les moyens à disposition.

Concernant la crèche de l'Europe, pas plus de 24 enfants pourront y entrer cet automne. Toutefois, il faut être conscient que si on édicte des normes pour l'encadrement des enfants – de la compétence du canton – il faut s'y tenir. Car en cas de pépin ou d'accident, les parents sont les premiers à se retourner contre l'institution et le personnel encadrant et les poursuivre.

Qui ?

Concernant la crèche de Saint-Jean, il y a eu un problème de calendrier, en effet, Serono a créé un appel d'air avec sa crèche et ses salaires plus alléchants.

Les normes sont strictes, je suis d'accord de contribuer à modifier les règlements.

Mathias Buschbeck :

La politique de la ville est d'augmenter par palier le nombre de places en crèche, simultanément dans chaque quartier.

Nicole Valiquer

Les élus ont chacun leur programme politique, notre parti s'est battu pour les crèches, et a permis la création de 1500 places en 8 ans. C'est une priorité de cette dernière législature. Les normes en place doivent être respectées, et n'oublions pas que les politiques d'éducation dépendent du canton.

Je veux ajouter ici concernant l'espace public que, si l'on veut se l'approprier, on doit l'aménager et dégager de la surface pour se rencontrer, que ce soit pour les enfants, les associations.

soirée « Forum »

N'oublions pas en effet qu'il y a des différences entre nous élus. Nous n'avons pas tous le même programme, même si nous faisons partie de l'Alternative. Je trouve que nous ne devons pas commencer par parler « voiture » pour l'espace public, on fâche tout le monde.

Christine Camporini :

J'avais également dit (puis j'avais continué avec ce que vous dites). La droite est aussi préoccupée par le manque de places en crèches ; c'est aberrant de laisser une crèche à moitié vide pour construire ailleurs. Le DIP n'avait pas ouvert assez de places de formation. Sans vouloir trop polémiquer, je rappelle tout de même que les radicaux, par l'action de MM. Segond puis Rossetti, avaient mis en place une politique concernant les crèches, politique ensuite continuée (mais non initiée) par M. Tornare, effectivement. Il est faux de dire que le programme de crèches est un programme socialiste. Nous pouvons, entre élus, être d'accord de tirer à la même corde, même si nos points de vue sont différents.

Concernant l'espace vert recouvert de copeaux à la rue de St-Jean, on peut faire quelque chose si c'est de la responsabilité de la ville.

Michèle Künzler

Concernant les bords du Rhône, les compétences entre Ville et État sont partagées. Il faudrait que la population propose aux municipaux de placer un container et des gardes municipaux qui descendent le week-end. Concernant les grillades sauvages avec détérioration des environs, il serait peut-être mieux d'aménager des grills.

Alain Dubois

Le SEVE essaie de rentabiliser son travail sur les pelouses et concernant les crottes de chiens.

Question : comment continuer ce dialogue ?

Christine Camporini :

Il n'y a rien de tel que la rencontre humaine. Les e-mails ne font pas tout. Je souhaite que les points abordés nous soient envoyés pour permettre un suivi et un relais sérieux des préoccupations des habitants.

C'est bénéfique qu'il y ait plusieurs personnes qui entendent la même chose. Nous pouvons discuter, même si la droite est minorisée autour de la table.

Mathias Buschbeck :

Je constate que l'expertise du quotidien perd souvent sa pertinence 6 mois plus tard, d'où l'intérêt d'un dialogue direct. Vous pouvez me contacter par téléphone ou site internet, mais nous défendons le programme de notre parti. Ce serait intéressant de convoquer tous les chefs de groupes à un forum. J'aime écouter, vous pouvez m'adresser vos questions ou remarques par téléphone ou adresse e-mail.

Nicole Valiquer :

Le parti socialiste défend l'idée d'aller dans les quartiers, mais nous ne pouvons pas multiplier les réunions. Nous avons 2 à 3 séances par semaine, de 17h30 à 21h00. Ces rencontres pourraient avoir lieu 2 fois par an, pour vivifier le débat démocratique et avoir un vrai contact avec la population.

soirée « Forum »

Vous pouvez me contacter par e-mail. Certaines questions peuvent être très vite posées par le biais des questions orales lors des séances du Conseil municipal. (à supprimer : *nous avons un système de mesures rapides une fois par mois*). Vous pouvez aussi déposer une demande par pétition, qui vous permettra d'être auditionnés. Les solutions ne sont pas exclusives.

Sandrine Burger :

Il est très intéressant de passer par le site du forum pour poser des questions. Par e-mail, je reprendrai les questions lors des plénières. On peut utiliser le forum pour élargir une discussion et afin d'éviter que tout le monde nous appelle pour le même sujet.

Sophie De Weck :

On ne peut pas se contenter des e-mails, il y a aussi les téléphones, les rencontres plus informelles à exploiter. Et il faut savoir recueillir les compétences utiles des habitants, se mettre en contact avec les personnes ressources pour les élus.

Christine Camporini :

Les réponses pragmatiques sont des points clés ? Je souhaite que les points abordés nous soient envoyés.

Olowine Rogg :

Les personnes présentes peuvent nous remettre leur e-mail. Concernant votre souhait de participer au diagnostic « zone 30 », laissez-nous vos coordonnées.

Quant à vous, élus, vous êtes invités à mettre vos coordonnées à disposition sur le site du forum.

La rubrique « J'aimerais savoir ... » cherche à mettre les réponses à disposition du plus grand nombre possible de personnes. En consultant le site, on peut repérer la récurrence d'une question, et donc aussi évaluer la pertinence du lancement d'une pétition.

Nous pourrions utiliser le marché couvert pour des rencontres plus informelles 2 fois par an, boire un verre, voire partager un repas du soir durant le marché bio.

Il s'agirait de préparer la forme de ces rencontres, que chacun réfléchisse à la meilleure formule, entre autres concernant leur durée (1h, 1h30 ?)

Réponses à obtenir et questions à approfondir :

- Le coût de l'aménagement de la zone 30 à St-Jean.
- Bords du Rhône : que peut faire la Ville de Genève pour rendre cet endroit plus propre ? Installer un container ? Visite régulière des ASM ?
- Aménagement du triangle vers Miléant : pourquoi tant de copeaux et pas un espace utilisable ?
- À quand l'ouverture à plein des nouvelles crèches de St-Jean – Lyon99 et rue de St-Jean ?
- Accès Bois-de-la-Bâtie : voir pétition
- Forum : mobiliser le groupe « zone 30 de St-Jean » pour faire un tour de quartier pour optimiser l'espace et voir s'il n'y a pas d'autres possibilités de stationnement.

UAC St-Jean / Charmilles – SG – 24 mai 2007-corrigé le 7 juin 2007(OR)